



L'Erdre pour Tous

Le collectif, **L'Erdre pour Tous** s'impatiente. Le groupe de travail réunissant randonneurs, élus et propriétaires riverains, promis au printemps dernier afin d'étudier l'application de la loi sur l'eau, n'a toujours pas vu le jour.

Les rives de l'Erdre sont accessibles aux piétons depuis la loi du 30 décembre 2006 rappelle le collectif. **Cette dernière élargi la servitude de marchepied aux piétons le long des rivières navigables (cours et plans d'eau domaniaux).**

Après trois promenades découvertes familiales organisées en 2007 et au printemps 2008, le collectif **L'Erdre pour Tous** repart sur le sentier dimanche 07 décembre 2008. **Deux ans après le vote de la loi par les députés, nous souhaitons mesurer son application concrète sur l'itinéraire que nous emprunterons de la Grimaudière à la Desnerie**



□ **Château de la Gascherie**